

Nouvelle position de la compagnie Reliance

## **Le Conseil de Ville de Pointe-Claire est surpris et sceptique**

POINTE-CLAIRE, le 30 août 2013 – Les élus du Conseil de la Ville de Pointe-Claire prennent acte de la décision de la compagnie Reliance de se conformer à l'ordonnance du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), mais sont surpris et sceptiques de cette prise de position tardive et souhaitent qu'il ne s'agisse pas d'une manœuvre dilatoire pour obtenir un délai indu, au détriment de la sécurité et de la santé de la population.

« Nous l'avons dit cette semaine en apprenant la présence de BPC sur ce site que nous n'acceptons aucun délai administratif ou mesure dilatoire. Nous prenons acte des attentes du ministre et nous sommes satisfaits d'apprendre que, dès ce week-end, des équipements de détection d'intrusion, de détection d'incendie et d'extinction pourront être installés sur le site pour le rendre plus sécuritaire », a déclaré le maire de Pointe-Claire, Bill McMurchie.

Cela dit, les autorités municipales ne lésineront sur aucun moyen et se montreront inflexibles quant aux résultats attendus.

« Il n'y aura aucune tolérance de la part des autorités municipales de Pointe-Claire ni aucun compromis quant à la sécurité de notre population », a rappelé le maire de Pointe-Claire, avec l'appui unanime de tous les élus du Conseil municipal.

Les élus de la Ville de Pointe-Claire espèrent que la compagnie aura la capacité financière suffisante pour mener à terme la totalité de l'opération, mais que si jamais il y avait le moindre ralentissement, le ministre agisse - comme il s'y est engagé ce matin - à ce que le ministère prenne le relais immédiatement pour qu'il n'y ait aucun retard dans le processus de retrait des produits dangereux et de la décontamination des lieux.

Dans le respect de sa tradition de transparence, le Conseil de la Ville de Pointe-Claire invite les citoyens à consulter le site web de la Ville afin de suivre l'évolution du dossier au [www.ville.pointe-claire.qc.ca](http://www.ville.pointe-claire.qc.ca)



**POINTE-CLAIRE**